

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers/  
Couverture de couleur
- Covers damaged/  
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated/  
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing/  
Le titre de couverture manque
- Coloured maps/  
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black)/  
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations/  
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material/  
Relié avec d'autres documents
- Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin/  
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure
- Blank leaves added during restoration may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming/  
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.

- Coloured pages/  
Pages de couleur
- Pages damaged/  
Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated/  
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/  
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached/  
Pages détachées
- Showthrough/  
Transparence
- Quality of print varies/  
Qualité inégale de l'impression
- Continuous pagination/  
Pagination continue
- Includes index(es)/  
Comprend un (des) index

Title on header taken from: /  
Le titre de l'en-tête provient:

- Title page of issue/  
Page de titre de la livraison
- Caption of issue/  
Titre de départ de la livraison
- Masthead/  
Générique (périodiques) de la livraison

Additional comments: /  
Commentaires supplémentaires:

This item is filmed at the reduction ratio checked below /  
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	12X	14X	16X	18X	20X	22X	24X	26X	28X	30X	32X
<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>									

LA

# SEMAINE RELIGIEUSE

## DE QUÉBEC

---

### Les principales fêtes de la semaine

25 *Novembre, sainte Catherine.* — Les peintres la représentent avec une couronne sur la tête, un anneau virginal au doigt, une épée à la main, une roue brisée à son côté et la tête d'un empereur sous ses pieds. Ce sont des symboles rappelant divers événements de sa vie.

26 *Novembre, saint Pierre d'Alexandrie.* — Comme on le conduisait au martyre, il entra dans une chapelle et en sortit tellement brillant de lumière, que nul n'osa le mettre à mort. On fut obligé de donner cinq pièces d'or à un soldat pour le décider à lui trancher la tête.

29 *Novembre, saint Saturnin.* — On lui attacha les pieds à la queue d'un taureau furieux, qu'on lâcha dans les rues de Toulouse. La tête et les membres du Saint furent mis en morceaux. Il accorde une protection particulière au moment de la mort à ceux qui ont eu de la dévotion pour lui.

30 *Novembre, saint André.* — Il était frère de saint Pierre et fut crucifié. Il mourut en disant : "Seigneur, Roi d'éternelle gloire, recevez-moi suspendu au gibet."

---

### Le Tiers-Ordre de Saint-François

Mgr l'Administrateur vient d'autoriser un nouveau centre de réunion pour les membres du Tiers-Ordre de Québec. Jusqu'à présent les tertiaires de toute la ville n'avaient pas d'autre endroit pour se réunir, que l'église de N. D. de Lourdes à Saint Sauveur. Pour un grand nombre, c'était trop loin. Dorénavant ceux des paroisses de Notre Dame et du Faubourg St-Jean auront

la liberté de se réunir régulièrement dans la chapelle des Rvdes Sœurs Franciscaines Missionnaires de Marie sur la Grande Allée.

La première réunion aura lieu dimanche prochain, 24 du courant, à 3 h, sous la présidence du Chapelain des Sœurs Franciscaines.

Aussitôt que les circonstances le permettront, on établira une fraternité régulière. La nouvelle église du Très Saint Sacrement, sous le vocable de Saint Antoine de Padoue, du moment qu'elle sera construite, verra sans doute affluer vers elle un très grand nombre de tertiaires. Elle contribuera à développer à Québec le tiers-ordre de Saint François, si souvent recommandé par Léon XIII aux personnes du monde qui veulent mener une vie plus régulière et plus sainte.

---

### Église de Sillery

Une fête religieuse des plus intéressantes a eu lieu à Sillery, dimanche dernier, à l'occasion de la récente restauration de l'église paroissiale.

Un généreux citoyen de Sillery, M. John Sharples, fidèle aux traditions de sa famille, a fait renouveler à ses frais l'intérieur de l'église. Les travaux étant terminés, on en a fait l'inauguration avec beaucoup de solennité. Mgr l'Administrateur présidait la cérémonie, qui a coïncidé avec l'ouverture des Quarante-Heures.

Le sermon de circonstance a été prêché par M. l'abbé Louis H. Pâquet, chapelain des Sœurs Franciscaines Missionnaires de Marie. Au cours de son allocution sur l'amour que nous devons avoir pour la beauté de la maison de Dieu, le prédicateur a rappelé au souvenir des paroissiens de Sillery, des noms qui doivent leur être chers : le Révérend M. Harkin, premier curé et fondateur de la paroisse ; l'Éminentissime Cardinal Persico, qui a été curé de Sillery pendant trois ans, et qui accomplit la première restauration de l'église à même la recette d'un grand bazar qu'il avait organisé et conduit à bonne fin.

M. l'abbé Pâquet n'a pas manqué de signaler à l'admiration et à la reconnaissance de la paroisse, l'acte si chrétien de celui de ses enfants qui vient de défrayer à lui seul toutes les dépenses de cette nouvelle et magnifique restauration. On ne saurait trop applaudir à un aussi bel exemple de zèle pieux et éclairé. Il est juste que le nom de M. Sharples soit enregistré avec honneur dans les annales de l'église de Sillery.

## L'HOTEL-DIEU DU SACRÉ-CŒUR DE JÉSUS DE QUÉBEC

ET

## LES COMMUNAUTÉS HOSPITALIÈRES

## IX

## Leurs œuvres

Le temps de la journée d'une religieuse hospitalière de la Miséricorde de Jésus, comme on vient de le voir, se partage en trois parts presque égales : 1° La prière, l'oraison, la contemplation . . . la part de Marie enfin, déclarée la meilleure par Notre-Seigneur, et qu'on peut bien regarder comme la plus utile au monde, puisque c'est la prière assidue du juste et des communautés en particulier qui, semblable aux paratonnerres, arrête et détourne la foudre de la colère de Dieu. 2° Le travail pour Jésus-Christ dans la personne des pauvres qui sont ses membres, c'est la part de Marthe. Et 3° le repos, la récréation, le sommeil, la nourriture . . . dont le corps a besoin.

Mais quelles sont les œuvres dont se chargent les hospitalières de l'Hôpital du Sacré-Cœur de Jésus ? Je l'ai déjà dit : les enfants trouvés, les épileptiques, les vieilles personnes, les malades, les infirmes, toutes les misères enfin de notre pauvre nature devront trouver refuge à cet hôpital, s'il est un jour agrandi et terminé, car, suivant le désir de son fondateur et de son premier et principal bienfaiteur, le Cardinal Taschereau, cette maison devra devenir avec le temps un véritable hôpital-général.

Il n'y a qu'une partie du plan des bâtisses à construire qui est exécutée, et elle a suffi jusqu'à présent pour recevoir les enfants trouvés et les épileptiques ; mais il n'en est pas ainsi des autres malheureux qui demandent à être admis. Il faut souvent, très souvent, refuser de les recevoir pour la même raison qu'on a donnée à la sainte Vierge et à saint Joseph à Bethléem : point de place, *non erat locus in diversorio*. Et c'est là un des grands ennuis de la Supérieure, obligée de faire ce refus à des amis ou à des protecteurs. Quand donc des amis des malheureux, riches des biens de ce monde, donneront-ils

aux hôpitaux les moyens de pouvoir s'agrandir et de recevoir au moins les plus misérables et les plus dignes de pitié!

Prier, servir les pauvres et les orphelins, travailler pour eux, quelle vie sainte ! et quelles occupations pourraient être plus dignes d'une âme vraiment chrétienne et d'un cœur noble et généreux ? Et c'est là l'existence d'une religieuse hospitalière. Mais quel est donc le secret de ce dévouement, non seulement d'une journée, de quelques mois ou de plusieurs années, mais de toute une vie ? La voici : D'abord la religieuse hospitalière se nourrit habituellement du "pain des anges devenu le pain des hommes, *panis angelicus fit panis hominum*," et cette nourriture divine fait naître et croître en elle l'amour des plus grandes et des plus belles vertus, et lui donne la force de les pratiquer. Et puis elle voit Jésus-Christ dans la personne des pauvres ; elle croit l'entendre lui dire ces paroles que nous entendrons tous au grand jour du jugement général — *Dies iræ dies illa* — : "Venez, vous qui êtes bénis de mon Père, venez posséder le royaume qui vous a été préparé dès le commencement du monde." — Un royaume pour l'éternité ! Et comment ai-je mérité cette incomparable récompense ? — C'est que, ajoutera le souverain Juge, "J'ai eu faim, et vous m'avez donné à manger ; j'ai eu soif et vous m'avez donné à boire ; j'ai eu besoin de logement, et vous m'avez logé ; j'ai été nu, et vous m'avez revêtu ; j'ai été malade, et vous m'avez visité . . . En vérité je vous le dis, autant de fois que vous l'avez fait à un des moindres de mes frères que voici, c'est à moi-même que vous l'avez fait." Math. 25.

Quant à ceux qui auront refusé de faire la charité, le Souverain Juge dira : "Allez . . ." au lieu de "Venez . . ." — "Alors dit l'historien Sacré, ceux-ci iront dans le supplice éternel, et les justes dans la vie éternelle."

Voilà le secret du dévouement des âmes charitables, autant dans le monde que dans les hôpitaux. Elles croient entendre ces paroles et alors rien ne leur coûte, rien ne leur répugne, et leur dévouement fait mieux comprendre aussi cette autre parole : "La charité est forte comme la mort, *fortis ut mors dilectio*." — Au reste, elles savent que remplir le précepte de la charité, c'est accomplir tous nos devoirs "*Hoc est enim omnis homo*, car c'est là tout l'homme."

"Elles font l'admiration de tous, a dit un écrivain parlant

des hospitalières d'une maison du même Institut en France, par leur dévouement près des malades, des infirmes, des vieillards et des orphelins. Quelle admirable vie ! et quelle récompense ! Une existence entière, passée au service de Dieu et du prochain, dans le silence et le recueillement du cloître ! Marie et Marthe tout ensemble ! N'est-ce pas là la perfection, l'idéal de la religieuse ? ”

On peut comprendre que, dans une circonstance particulière, pendant une épidémie, ou lorsqu'un malheur imprévu frappe un pays, une ville, une famille, . . . que la mort, précédée d'une longue et cruelle maladie, passe dans une maison ; on peut comprendre, dis-je, qu'alors il peut y avoir de grands et beaux dévouements ; mais que chaque jour de toute une année, de toute une vie surtout, on se livre à ces actes de charité, quelquefois vraiment héroïques, envers des étrangers, voilà ce qui est vraiment digne d'admiration, et ce qu'on ne peut voir qu'au sein de la religion catholique.

“ Une fleur prouve un Dieu Créateur, a dit un écrivain, une Sœur de Charité prouve un Dieu Sauveur. Mais ces fleurs du Paradis n'éclotent que dans le jardin de l'Eglise Catholique, alimentées qu'elles sont par la divine Eucharistie. ”

“ S'il est un spectacle consolant, c'est bien celui des âmes d'élite renonçant au monde afin de se consacrer entièrement à Jésus-Christ dans la personne des pauvres et des souffreteux. L'égoïsme, l'amour de son bien-être et du plaisir règnent dans le monde ; mais dans un hôpital, l'esprit se repose doucement et agréablement en présence de ces fleurs, à l'exquis parfum, qui viennent se renfermer spontanément dans les serres du divin Jardinier. ”

Enfin la religieuse hospitalière de l'Institut de la Miséricorde de Jésus ne vit que pour Celui auquel elle s'est consacrée, et n'oublie pas ce qu'elle a chanté avec un si touchant accent de bonheur au jour de sa profession : “ *Regnum mundi et omnem ornatum sæculi contempsi propter amorem Domini Nostri Jesu Christi.* — J'ai méprisé le royaume du monde et tout l'éclat du siècle pour l'amour de Notre-Seigneur Jésus-Christ. ”

## II

## Les enfants trouvés.

Une des œuvres les plus importantes dont se chargent les religieuses de l'Hôpital du Sacré-Cœur est le soin des enfants trouvés qu'on y a portés et qui y sont accueillis avec la plus grande charité, quoique presque toujours sans rémunération. Oui, elle est importante cette œuvre, car sans elle, un grand nombre de ces pauvres enfants périraient misérablement, comme on sait que cela arrivait avant l'établissement de l'Hôpital du Sacré-Cœur, et surtout ne recevaient pas le sacrement régénérateur qui donne la vie de l'âme et ouvre la porte du ciel. Quelle œuvre en même temps pleine de mérites pour les personnes qui y prennent part ! Et dire cependant qu'il s'en trouve quelques uns qui croient et disent qu'on faisait cette œuvre charitable on encourage le vice et, par conséquent, refusent d'accorder l'aide et l'encouragement dont elle a besoin !

Peut-être y a-t-il, en effet, des êtres assez malheureux et assez dépourvus de sentiments humains pour calculer sur la charité afin de se déterminer à commettre le crime ; mais de quoi n'abuse-t-on pas ? N'est-ce pas l'abus de la sainte doctrine de Jésus-Christ et de ses miracles qui a fait de Judas un traître et des Juifs un peuple d'idoles ?

“Cet Enfant, dit le saint vieillard Siméon à sa Divine Mère, est pour la ruine et la résurrection de plusieurs en Israël et pour être en butte à la contradiction. *In signum cui contradicetur.*” Et il en sera toujours de même. Mais parce que quelques uns abusent des enseignements de la religion, faut-il cesser de prêcher ? Parce que quelques uns profanent les sacrements, faut-il ne plus les administrer ? Faut-il ne plus faire l'aumône parce qu'il y a de mauvais pauvres qui s'en servent pour boire ? . . .

Dieu nous ordonne de porter secours aux orphelins, *orphano tu eris adjutor*, peut-on les délaisser parce qu'on sait qu'il y a des parents misérables, sans cœur et sans honneur, qui comptent sur la charité des âmes compatissantes pour élever leurs enfants ? Faut-il, lorsqu'on les apporte secrètement la nuit et qu'on les laisse à la porte, refuser de les recevoir et les laisser mourir ? ou les jeter à la voirie pour être dévorés par de vils animaux,

comme en Chine ? Le feriez-vous vous-même, vous qui blâmez cette œuvre charitable, si, par un beau matin, vous trouviez un petit enfant sur le seuil de votre porte ? . . .

Un grand nombre de ces petits orphelins sont adoptés par des personnes mariées qui n'ont pas d'enfants et qui donnent des preuves qu'elles peuvent les bien élever, tant sous le rapport des soins de l'âme que des besoins du corps ; et Dieu donne ordinairement à ces enfants, choisis au milieu des autres, le don de se faire aimer et d'être la joie de leurs parents adoptifs.

Quant au plus grand nombre de ces enfants trouvés ils ne vivent que peu de jours, que peu de mois et surtout que peu d'années, s'ils n'ont pas les qualités et la santé voulues pour être adoptés. Si on connaissait, comme on le connaît au Sacré-Cœur, les tristes et pénibles circonstances qui ont précédé et suivi leur naissance, ou accompagné leur transport à l'hôpital, loin d'être surpris de voir qu'il en meurt beaucoup, on serait plutôt étonné qu'on puisse en sauver quelques uns, car ils arrivent souvent presque mourants ou portant dans leurs corps le germe de la mort.

Ce ne sont point les soins les plus assidus et les plus délicats qui leur manquent, car Celui que l'Écriture appelle le "Père des orphelins" et qui prend soin des petits oiseaux du ciel, comme de l'humble fleur des champs, a voulu que toujours, depuis la fondation de l'orphelinat du Sacré-Cœur, il y eut, en nombre à peu près suffisant, des filles dévouées et au cœur compatissant qui donnent gratuitement les soins nécessaires du jour et de la nuit, sous la direction des religieuses, à ces petits enfants.

Ces bonnes filles, sous le nom de *Filles agrégées*, sont regardées comme faisant en quelque sorte partie de la famille et sont traitées comme les enfants de la Maison à laquelle elles se montrent entièrement dévouées et avec lesquelles aussi, de leur côté, les religieuses veulent bien partager le mérite des bonnes œuvres de la communauté. Sans inquiétude pour leur avenir dans ce monde, elles n'ont qu'une ambition, celle de placer à gros intérêts au ciel le plus de mérites possible, fruits de leurs bonnes œuvres. Elles comptent pour s'occuper de ces placements sur la reconnaissance de ces petits enfants qui de leurs bras se sont envolés au ciel.

Ces filles agrégées ne sont pas toutes employées, ni toujours

employées au soin des enfants ; mais, suivant les besoins et aussi, eu égard à des dispositions particulières, on les place dans les offices où elles peuvent rendre les plus grands services.

On demanda un jour à l'une d'elles, qui prend habituellement soin des enfants depuis bien longtemps, si elle avait de gros gages : " Oui, dit-elle, mais ces gages ne me seront payés qu'au ciel, car *ça ne se fait pas pour de l'argent.* " Mot sublime que prononça un jour quelqu'un en refusant d'accepter un don qu'en lui offrit en récompense de l'acte héroïque qu'il voulait faire pour sauver la vie d'une personne au péril de la sienne : " Non, ces actes de vertu ne se font pas pour de l'argent. "

Le plus grand nombre des petits orphelins viennent de l'hospice connu sous le nom de la Miséricorde, une maison de charité qui donne les moyens de sauver l'honneur de bien des familles et aussi la vie de beaucoup d'enfants. Ces orphelins ne sont apportés au Sacré-Cœur qu'après avoir reçu le baptême et ils sont toujours présentés dans un état convenable ; mais il n'en est pas de même souvent pour ceux qui viennent d'ailleurs.

On en a trouvé sur le perron, enveloppés dans des chiffons de linge ou de papier, dans un paquet de paille, dans un panier et presque gelés à mort . . . . . Qu'on ne soit pas surpris, encore une fois, si ces pauvres petits enfants, ainsi maltraités à leur entrée dans le monde, se hâtent de le quitter en grand nombre pour une demeure plus hospitalière. Ils s'envolent avec l'agilité des anges au ciel où ils prient sans doute pour les bienfaiteurs et les bienfaitrices auxquels ils doivent de jouir des splendeurs de la céleste patrie. Quant à ceux qui survivent, nous avons vu que Dieu inspire à des âmes charitables de les adopter comme leurs enfants.

Que de choses touchantes il y aurait à dire sur cette œuvre des enfants trouvés ! Mais je crains d'être trop long et je termine ce chapitre par ces vers touchants du poète Delille :

" Qui peut voir sans pitié, dit-il,

Ces enfants délaissés que la honte a proscrits ?

De leur mère jamais ils n'auront un souris ;

Ils n'auront point leur part aux caresses d'un père,

Loïn d'eux ces noms si doux et de sœur et de frère.

Condamnés en naissant dans leur triste abandon,

Ils ont reçu le jour sans recevoir un nom.

Un dénuement complet est leur seul héritage.  
 Votre pitié, voilà leur unique partage !  
 Que dis-je ? à leur naissance incertains d'un berceau,  
 D'une goutte de lait, d'un abri, d'un lambeau,  
 Qui de leurs membres nus écarte la froidure,  
 Ah ! que la pitié parle où se tait la nature !"

L'ABBÉ CHS. TRUDELLE,  
*Chapelain.*

(A suivre.)

## HISTORIQUE DES PAROISSES DE L'ARCHIDIOCÈSE DE QUÉBEC

### Saint-Elzéar

La paroisse de Saint-Elzéar a été ainsi nommée, en l'honneur du Seigneur Elzéar Duchesnay.

C'est le 26 mai 1835 que Saint Elzéar a été érigée canoniquement ; elle le fut civilement le 4 juillet 1845.

La première cloche de la chapelle de Saint-Elzéar, portant les noms Elzéar-Suzanne-Amélie et pesant 350 livres, fut bénie le 29 janvier 1846 dans l'église de Sainte-Marie par M. Fortier, curé de Saint-Michel de Bellechasse. Le parrain et la marraine furent M. Elzéar Duchesnay et madame Suzanne Taschereau. Le seigneur Duchesnay demeurait alors à Sainte-Marie, mais il posséda longtemps un banc dans l'église de Saint-Elzéar.

M. L.-H. Grenier fut curé de Saint-Elzéar, du 1er octobre 1846 au 1er octobre 1880. M. Grenier se retira alors dans une maison qui lui appartenait près de l'église et où il mourut le 2 janvier 1890, à l'âge de 70 ans et 2 mois. On voit son épitaphe dans l'église de Saint-Elzéar.

M. Wilbrod Couture, qui lui succéda, fut curé de Saint-Elzéar du 1er octobre 1890 au 1er octobre 1892.

M. J.-E. Roy est le troisième curé de Saint-Elzéar.

Il y a à Saint-Elzéar plusieurs moulins à farine et à scier le bois.

La rivière, Beauvillage coule à trois milles de l'église.

### Saint Cœur de Marie

La paroisse de Saint-Cœur de Marie porta à l'origine le nom de Saint-Mathias. En 1868, M. Huot, curé de Saint-Pierre de Broughton, était chargé par Mgr Baillargeon de la desserte de Saint-Mathias. Deux ans plus tard, M. Edouard Fafard marquait la place de la chapelle en face du presbytère actuel. Cette chapelle cependant ne fut bâtie qu'en 1872, sous la direction de M. F. Gagné, curé de Saint-Pierre de Broughton.

M. Alphonse Pelletier, qui avait succédé à M. Gagné dans la desserte de Saint-Mathias, désirant consacrer cette mission à la sainte Vierge, demanda à feu Mgr Cazeau la permission de changer le nom de Saint-Mathias en celui de Saint-Cœur de Marie. Mgr Cazeau répondit que ce changement ne pouvait se faire sans une raison canonique.

M. Joseph Hudon, vicaire à Notre-Dame de Lévis, informa, sur les entrefaites, M. Pelletier qu'une personne charitable l'avait prié de remettre 40 piastres à une paroisse consacrée au Saint-Cœur de Jésus ou de Marie. Ce don engagea Mgr Cazeau à permettre le changement de nom.

En 1873, M. B.-C. Guy remplaça M. Pelletier, M. Guy acheta et paya une bonne maison avec un emplacement de deux arpents pour le presbytère. En 1876, M. Guy fit faire au prix de bien des sacrifices dix acres de la terre de la fabrique et laissa les affaires en très bon ordre.

M. Lactance Mayrand lui succéda.

En 1881, M. Pierre Savoie, dont la mémoire sera impérissable au milieu des paroissiens de Saint-Cœur de Marie, en fut nommé curé, mais n'y resta qu'un an.

M. L.-G. Auclair, curé actuel, le remplaça. C'est sous l'administration de ce digne prêtre que fut bâtie l'église actuelle en 1885, et que la paroisse fut érigée canoniquement et civilement.

P.-G. ROY

---

### Controverse

— Pourquoi l'Église se sert-elle du latin dans ses offices ?

R. Parce que le latin est une langue morte, et qu'une langue morte ne change plus.

— Tout de même l'Église se montrerait bien plus *pratique*

en parlant la langue du peuple.

R. Au contraire, en parlant la langue du peuple l'Église ne serait comprise que dans les pays qui parlent cette langue. D'ailleurs, les livres contenant une traduction des prières liturgiques de l'Église foisonnent aujourd'hui dans tous les pays.

### Causeries sur le spiritisme

Le spiritisme n'est pas autre chose que l'antique magie diabolique, si ses effets dépassent les forces de la nature et sont dus à l'influence diabolique, comme nous allons le voir.

Ces effets, nous les avons mentionnés dans nos premières causeries. Non seulement ils dépassent les forces de la nature, mais ils sont évidemment en opposition avec les lois constantes de la nature.

On réplique à cet argument : Vous affirmez plus que vous ne pouvez prouver, car vous ne connaissez pas toutes les lois de la nature. — C'est vrai : l'homme est loin de connaître toutes les lois de la nature, mais il en connaît un assez grand nombre pour déclarer que dans la plupart des phénomènes spirites certaines lois naturelles connues comme constantes sont violées.

Du moment que ces phénomènes sont opposés ou supérieurs aux lois de la nature, il faut nécessairement les attribuer à d'autres forces qui sont en dehors de la nature, à moins de supposer que ces effets n'ont pas de cause.

Il peut arriver quelquefois qu'il est impossible de savoir avec certitude si le phénomène provient de Dieu, d'un ange ou du démon. Mais, la plupart du temps, il n'y a pas lieu de douter quand il s'agit de l'ensemble des phénomènes spirites.

Pourquoi ? Parce que Dieu ne permet jamais aux anges d'intervenir pour amuser les hommes par des gamineries, des insolences et des blasphèmes. Il faut dire la même chose des âmes des justes qui ont passé aux peines du purgatoire ou à la gloire du ciel. Leur condition vis-à-vis des hommes vivants est à peu près la même que celle des anges. Une fois séparées du corps, elles sont impuissantes à agir de quelque manière que ce soit sur la matière et, d'après le témoignage de Jésus-Christ dans l'évangile, elle sont séparées des mortels par la distance d'un vaste chaos, ce qui leur ôte toute possibilité de

communication réciproque. Par conséquent, il est certain que Dieu seul peut les appeler sur la terre pour se manifester et non pas assurément pour amuser les assemblées spirites.

Il est donc incontestable que les esprits diaboliques sont les seuls qui se rendent aux évocations des spirites.

Puisque les phénomènes spirites dépassent les forces de la nature et sont dus à l'influence diabolique, le spiritisme n'est donc pas autre chose que l'antique magie diabolique.

---

**Sommaire du numéro de novembre  
de la  
"Revue Nationale"**

Chants et plaintes du matelot, par M. Faucher. — Jeanne d'Arc, par le R. P. Lacoste. — Souvenirs d'École militaire, par M. des Écorres. — Le Malachigan, par M. Montpetit. — Le bimétallisme, par M. Hague. — Poésie, par M. Poisson. — Fontaine vs Boisvert, par M. P. Lemay. — Les cimetières de Montréal, par M. Germano. — Chronique, par M. Buies. — Le soir de la Toussaint, par M. Chouinard. — La finance, par M. Barbeau. — Chronique de l'étranger, par M. Chartrand. — Chanson, par M. le Dr Prévost. — Modes et monde, par Françoise.

---

**Pensée**

Si nous perdons le temps sur la route qui conduit à la mort, nous n'aboutirons qu'à une banqueroute irrémédiable.

---

**Leçon de l'Ancien Testament**

“ Qu'il ne se trouve personne parmi vous qui consulte les devins, ou qui observe les songes et les augures, ou qui use de maléfices, de sortilèges et d'enchantements, ou qui consulte ceux qui ont l'esprit de Python et qui se mêlent de deviner, ou qui interrogent les morts pour apprendre la vérité : car le Seigneur a en abomination toutes ces choses. ” (Deutéronome, XIII, 10, 11, 12.)

### Le budget des écoles neutres en France

Depuis l'installation de cette fameuse machine maçonnique, la dépense de l'enseignement élémentaire a augmenté de 54 105 128 francs. Les palais scolaires ont absorbé un capital de 618 028 416 francs. En quatre ans, les mineurs criminels de 16 ans ont augmenté de 2 244. En trois ans, les mineurs récidivistes ont augmenté de 6 000. On compte pour 1892, 87 suicides d'enfants au-dessous de 16 ans. En 1880, il n'y en avait que 55. Pour les mineurs de 16 à 20 ans, le nombre des suicidés qui était de 267 en 1880, a atteint en 1892, 475.

Près des trois quarts de ces criminels savaient lire et écrire ; et un peu plus de 18% avaient reçu une instruction supérieure.

Machine maçonnique et machine infernale sont une seule et même chose.

### Un argument sans réplique

Ne pourrais-tu pas me prêter quelques livres, dit Paul à son ami.

Non, mon cher, c'est impossible. C'est un principe chez moi de ne jamais prêter de livres à personne.

Pourquoi ?

Parce que les livres prêtés ne sont jamais rendus. La preuve, c'est que des 365 volumes que compte ma bibliothèque, 310 m'ont été prêtés, 55 viennent de mon père, et il est tout probable que les trois quarts au moins lui avaient été prêtés.

### JOB (suite.)

En butte à ces outrages sans nom, Job reste patient. Plus on l'insulte, plus ses réponses sont empreintes de modération.

« Si je pouvais, dit-il, arriver jusqu'au trône de Dieu, je débattrais ma cause en sa présence, et je ne serais point à court d'arguments. Et s'il ne m'écrasait point du poids de sa majesté, certainement ma cause triompherait. Mais où trouver Dieu ? Que j'aille à l'Orient ou à l'Occident, à droite ou à gauche, je ne le rencontrerai pas. Il connaît ma conduite, il m'a éprouvé

comme l'or dans le creuset. J'ai marché dans ses voies sans m'en écarter jamais ; je n'ai point violé ses lois ; j'ai subordonné ma volonté à la sienne. Et cependant ! . . . . Après tout, il est le Maître souverain, il fait ce qu'il lui plaît, et nul ne peut changer ses décrets. Sa volonté s'accomplira donc en moi comme dans tous les êtres."

Job accepte la volonté de Dieu ; mais pourquoi Dieu a-t-il voulu, malgré son innocence, l'écraser ainsi sous ses pieds ? Voilà le mystère inexplicable qui trouble sa raison, et le fait souffrir, dit-il, plus que tous les maux dont il est accablé. Traitant la question en général, il se demande pourquoi la justice de Dieu se cache ici-bas, bien que ses amis affirment le contraire.

" Il en est, s'écrie-t-il, qui déplacent les bornes et conduisent dans leurs pâturages les troupeaux qu'ils ont volés. Ils enlèvent à l'orphelin son âne, à la veuve son bœuf. Ils expulsent de la voie publique le pauvre et l'indigent. D'autres, vrais onagres du désert, guettent leur proie dès l'aurore, moissonnent le champ du voisin ou ravagent sa vigne, dépouillent le voyageur, qu'ils laissent sans vêtement, transi de froid au milieu des montagnes. Dans les villes c'est le meurtre : les hommes gémissent, les blessés poussent des cris lamentables. . . . .

" Et Dieu laisse ces forfaits sans vengeance !

" On en trouve qui haïssent la lumière et font leurs coups dans l'ombre. Dès l'aube, l'assassin se met à l'œuvre : il égorge et dépouille ceux qui tombent sous sa main. L'adultère attend la nuit pour pénétrer dans les maisons à la faveur des ténèbres. " Personne ne me voit," dit-il. L'aurore leur apparaît comme l'ombre de la mort ; ils aiment l'obscurité comme d'autres la lumière.

" Certes, ces criminels méritent toutes les malédictions, toutes les tortures de la mort et de l'enfer. Qu'ils périssent sans miséricorde, qu'ils soient dévorés par les vers, qu'ils soient brisés comme l'arbre stérile, que leur souvenir s'efface de toutes les mémoires !

" Mais non : Dieu leur donne le temps du repentir ; ils en abusent dans leur orgueil, et il continue de veiller sur eux. Enfin, du faite où ils se sont élevés, ils tombent tranquillement aux mains de la mort, comme tous les enfants des hommes, comme les épis au temps de la moisson.

“N'est-ce pas là ce que nous voyons tous les jours? Qui peut me convaincre de mensonge et incriminer mes paroles devant Dieu?”

Baldad se contenta de décocher à son adversaire quelques phrases banales sur la puissance de Dieu.

Job lui répondit que s'il suffisait de faire un beau portrait de Dieu pour avoir raison, il se croyait assez fort pour rivaliser avec Baldad. Et à l'instant, il fit passer devant ses yeux les merveilles de la puissance divine : les géants ensevelis dans l'abîme, la terre suspendue dans le vide, les eaux emprisonnées dans les nuages, les colonnes du ciel ébranlées par un geste du Tout-Puissant, la mer brisant devant lui son orgueil, les cieux déployant leur splendeur. “Et ce n'est là, dit-il, qu'une partie de ses œuvres, un faible murmure de sa grande voix : que serait-ce si l'on entendait son tonnerre ?”

Les trois vieillards gardèrent le silence.

Se voyant maître du terrain, Job tint à affirmer avec plus de solennité qu'il n'en avait jamais, l'innocence de sa vie. Par le Dieu vivant, dit-il, qui m'abreuve d'amertume et refuse de me juger, je vous jure que mes lèvres, tant que je respirerai, ne proféreront pas de mensonge. Je ne puis approuver votre conduite à mon égard, ni renoncer à me défendre. Je soutiendrai ma cause jusqu'à la mort, car ma conscience ne me reproche rien.”

Résumant alors la discussion sur les voies de la Providence par rapport aux justes et aux pécheurs, il montra que ses amis ignoraient complètement les voies de Dieu.

L'homme, poursuit Job, tire des entrailles de la terre, le fer, l'argent, l'or, les pierres précieuses : Mais où trouver la sagesse ? où est le lieu de l'intelligence ? L'homme n'en connaît point le prix ; on ne la rencontre pas sur la terre des vivants. “Elle n'est pas en moi,” dit l'abîme : “ni avec moi,” répond la mer. On ne peut, l'acheter avec l'or d'Ophir ni avec l'émeraude d'Ethiopie.

D'où vient donc la sagesse ? où est le lieu de l'intelligence ? Elle est cachée aux yeux des humains, ignorée des oiseaux du ciel. Dieu seul connaît ses sentiers, Dieu seul sait où elle habite, car son regard pénètre jusqu'aux confins du monde. Quand il assigna des lois aux vents et aux pluies, une route aux éclairs et aux tonnerres, il la vit et en sonda toute la profondeur. Puis il dit à l'homme : “Craindre Dieu, voilà la sagesse ; s'éloigner du mal, voilà l'intelligence.” (à suivre.)

---

**Bibliographie.**

P. TÉQUI, libraire-éditeur, 29, rue de Tournon, PARIS  
**LES ÉLUS SE RECONNAÎTONT AU CIEL**

Par Monseigneur MÉRIC

“ Les élus se reconnaîtront au ciel. Les cœurs qui se sont aimés sur la terre, s'aimeront encore, ils vivront ensemble dans la paix et dans la gloire. La famille brisée dans son faisceau dispersée par la mort, se refait là-haut, dans la lumière : elle se rassemble, et ses membres réunis ne se séparent plus.” Telle est la thèse consolante à laquelle, essaie de répondre Mgr Méric. Qui ne voit par là l'immense intérêt qui s'attache à son livre et ne devine l'enthousiasme avec lequel il a été reçu du public religieux de notre temps. Vingt-quatre éditions successives, et les nombreuses traductions qui en ont été faites nous dispensent d'insister sur ce point.

Peu de livres auront donc le privilège de consoler les âmes éplorées au même degré que la pieuse et savante étude de Mgr Méric. Par ses autres écrits, il s'est concilié l'estime et l'admiration du monde savant : par l'opuscule que nous sommes si heureux d'avoir à recommander aujourd'hui, il a droit à l'éternelle reconnaissance et aux sympathies de ceux qui souffrent et de ceux qui pleurent : car, après l'avoir lu, tout doute s'évanouit : *Les élus se reconnaîtront au ciel.*

---

**Memento hebdomadaire**

QUÉBEC. — Les Quarante-Heures auront lieu à Saint-Séverin, le 23 ; à Saint-Aubert, le 25 ; à Saint-Agapit, le 27 ; à Saint-André, le 29. — M. l'abbé F.-X. Bégin, ancien curé de Saint-Pacôme, est décédé la semaine dernière et a été inhumé dans l'église de cette paroisse. Né à Saint-Joseph de Lévis, le 20 juillet 1825, M. Bégin fut ordonné à Québec le 8 septembre 1849, puis, nommé vicaire à la Malbaie. En 1851, il devenait curé de Lambton et, en 1852, de Saint-Pacôme. Il était membre de la section diocésaine des messes et de la Société Saint-Joseph. Il nous est impossible de donner plus de détails sur ce confrère que nous connaissions de nom seulement.